

## L'école libératrice

Michel Violet

[La période d'anniversaire et de commémoration qui s'achève incite à s'intéresser au passé et à s'interroger sur la naissance de cette école maintenant centenaire.](#)

La lecture de la revue du Service d'histoire de l'éducation de l'I.N.R.P. est pleine d'intérêt pour qui cherche une cohérence dans les grandes manœuvres du siècle dernier à propos et autour de l'école.

C'est ainsi qu'une étude sur la formation des maîtres apporte<sup>1</sup>, à travers cette préoccupation particulière, des éléments supplémentaires sur une des thèses développées par Jean FOUCAMBERT dans un article<sup>2</sup> de ce présent numéro des "Actes de Lecture". À savoir que l'instauration d'une école d'État est l'aboutissement des efforts déployés tout au long du 19<sup>ème</sup> siècle, par la bourgeoisie la plus "avancée", pour maîtriser la revendication populaire du droit à l'instruction.

Albert SOBOUL montre très bien dans son "**Histoire de la Révolution Française**" que c'est chez les sans-culotte, enfants de ROUSSEAU et des Encyclopédistes, qu'est née cette volonté d'accéder au savoir. Née du constat que, tout au long de la période révolutionnaire, les intérêts du peuple - illettré, réprimé, dessaisi des effets de la révolution à laquelle il n'avait pourtant pas peu contribué - n'avaient pu être exprimés... que par d'autres ! L'instruction accessible à tous est alors apparue comme une condition de la démocratie sociale.

Le siècle suivant, cette idée nourrira la réflexion et les luttes politiques et syndicales, notamment dans les lieux de concentration urbaine créés par l'industrie naissante. La classe dirigeante aura le souci de tenir compte de cette demande qui correspondra très vite aux nécessités de la production ; mais en la maintenant dans des limites précises. Elle y parviendra en définissant dans quels lieux et par quels enseignants cette instruction sera dispensée. Toutes les solutions que les classes populaires imagineront pour trouver en elles-mêmes les réponses à leur souhait seront jugées dangereuses, et combattues.

C'est pour ces raisons que la formation des maîtres sera "inventée" et que naîtront à peu près en même temps, partout en Europe, des établissements spécialisés chargés de cette fonction. Car avant le 19<sup>ème</sup> siècle, il n'existait dans ce domaine, pratiquement rien, nulle part.

Tout de suite, on met en place deux types de formation... pour deux catégories d'enseignants : ceux du secondaire et ceux du primaire.

Pour les premiers, qui interviennent auprès des élèves issus des classes dominantes et destinés à les reproduire, pas de formation pédagogique, mais des études assurées par les Universités et axées sur les disciplines scientifiques.

Pour les seconds ..."*l'enseignement primaire est destiné au peuple et a pour principale finalité de mettre les enfants des classes laborieuses à la place qui leur était assignée dans la*

---

<sup>1</sup> "La formation des maîtres en Europe jusqu'en 1914" - Histoire de l'éducation. INRP n°6 - Avr. 80. Il s'agit de la traduction d'une allocution du prof. DE VROEDE, allocution qui est elle-même une synthèse des communications présentées à une conférence internationale.

<sup>2</sup> "La lecture, une affaire communautaire"

*hiérarchie sociale existante*". Puisque l'enseignement pouvait rester très limité, le niveau des instituteurs ne devrait guère être élevé. Par conséquent, une formation qui prend l'aspect d'un conditionnement moral et idéologique, mais un niveau d'études "*ne dépassant pas les premières années des écoles secondaires*" en Norvège, "*très bas et la formation professionnelle venait après la formation morale*" en Espagne, "*destiné à confirmer la faiblesse du statut intellectuel et social des instituteurs*" en Angleterre...<sup>3</sup> L'énumération pourrait continuer ... La France ne se distinguant pas des autres pays.

Il arrive pourtant qu'on doute de l'existence d'une stratégie délibérée, dans ce domaine comme dans les autres. Ne prêtons-nous pas des desseins à ce qui n'est peut-être dû qu'à un manque de moyens financiers ou à l'improvisation, tout simplement.

La lecture d'un manuel en usage dans les Écoles Normales de cette époque suffit pour ne plus douter. Un autre exemple ? Vers 1850, en Angleterre, apparurent des établissements de formation des maîtres ayant des objectifs ambitieux. Des critiques incessantes contre ces prétentions "absurdes" firent que, deux ans après, ces établissements passaient sous le contrôle de l'État et leur niveau d'études devint très bas.

Sans conteste, l'enseignement primaire devait se cantonner à une sous-culture contrôlée car dispensée par des maîtres disciplinés<sup>4</sup> et peu susceptibles d'innover.

En 1880, en France, la mise en place d'une école d'État n'est sûrement pas une rupture, aussi grande qu'on l'a dit, dans la politique éducative. Seule l'Église y a vu une innovation redoutable du fait de la laïcité. On comprend pareillement le succès de l'entreprise d'alphabétisation. Le terrain était préparé. Que les instituteurs s'y soient engagés avec tant de dévouement et de compétences, voilà qui témoigne aussi de leur volonté de dépasser des limites qu'on leur avait imposées et dont ils ne pouvaient ignorer les objectifs réels.

Michel Violet

---

<sup>3</sup> Toutes les citations sont extraites de l'article cité.

<sup>4</sup> Il y aura des ratés dans la fabrication. Qu'on songe à l'invective de Thiers à propos de ces "*détestables petits instituteurs laïques*".